

## TARIFICATION PROPRIÉTAIRE

### GESTION LOCATIVE MENSUELLE : **8,50% TTC du quittancement**

*Frais 100% déductibles de vos revenus fonciers lors de votre prochaine déclaration fiscale*

<b>Prestations comptables incluses</b>	<b>TTC*</b>
Avis d'échéances (accès extranet en ligne)	<i>Inclus</i>
Quittances (accès extranet en ligne)	<i>Inclus</i>
Révision de loyers chaque année (IRL, ILAT, ILC, ICC)	<i>Inclus</i>
Compte rendu de gestion mensuel (accès extranet en ligne)	<i>Inclus</i>
Régularisation annuelle des charges locatives	<i>Inclus</i>
État de fin d'année : revenus fonciers par lot et par an	<i>Inclus</i>
Règlement des charges de copropriétés au syndic (appels de fonds) et les appels de travaux	<i>Inclus</i>
Règlement des factures fournisseurs (plombiers, électriciens, peintres etc.)	<i>Inclus</i>
Constitution du dossier de contentieux ou de sinistre auprès de la compagnie d'assurances	<i>Inclus</i>
Prestations des demandes auprès de la CAF pour les locataires	<i>Inclus</i>
Lettres simples relances des impayés, des assurances et des contrats d'entretiens	<i>Inclus</i>
Mise en demeure : loyers impayés, défauts d'assurances et des contrats d'entretiens	<i>Inclus</i>
Tentative de résolution amiable avec proposition d'échéances	<i>Inclus</i>
Envoi par extranet en ligne (quittances et appels de loyers)	<i>Inclus</i>
Envoi par courrier postal (quittances, relevés de gestion) par envoi et par mois	<b>3 € / envoi</b>
<b><u>Prestations administratives</u></b>	
Vérification annuelle du logement sur demande (dans le 83, 13 et l'Ile de la Réunion uniquement)	<i>Inclus</i>
Pré-état des lieux proposés au locataire (dans le 83, 13 et l'Ile de la Réunion uniquement)	<i>Inclus</i>
Traitement des dépôts de garantie	<i>Inclus</i>
Demande de devis, tarifs négociés par Storm Gestion (Plombier, travaux, électricien, cuisine etc.)	<i>Inclus</i>
Honoraires de mise en location, Loi Alur (Zone tendue) à la charge propriétaire	<b>10 € / m2</b>
Honoraires de mise en location, Loi Alur (Hors zone tendue) à la charge propriétaire	<b>8 € / m2</b>
Etats des lieux d'entrée (Honoraires Loi Alur, Zone tendue) à la charge propriétaire	<b>3 € / m2</b>

<b>Missions ponctuelles de gestion</b>	
<b>A LA CHARGE PROPRIETAIRE</b>	<b>TTC*</b>
Pré-visite et/ou visite de livraison (dans les départements 13 et 83)	<i>Inclus</i>
Pré-visite et/ou visite de livraison dans toute la France (sauf départements 13 et 83)	<b>290 €</b>
Aide à la 1ère déclaration fiscale pour un investissement signé avec L'AGENCE STORM et géré par STORM GESTION	<i>Offerte</i>
Représentation aux assemblées générales, aux assemblées extraordinaires ou expertises dans les départements 83 et 13	<b>120 €</b>
Représentation aux assemblées générales, aux assemblées extraordinaires ou expertises dans les autres départements	<b>290 €</b>
Demande d'inscription d'une question l'ordre du jour à la prochaine assemblée générale en LRAR	<b>20 €</b>
1ère représentation à l'assemblée générale pour un lot signé par L'Agence Storm dans les départements 13 et 83	<b>60 €</b>
1ère représentation à l'assemblée générale pour un lot signé par L'Agence Storm dans les départements 13 et 83	<b>290 €</b>
Vacation (suivi administratif, suivi de sinistre, suivi réparation, suivi dommage-ouvrage etc.)	<b>120 € / heure</b>
Aide à la déclaration fiscale du lot géré : <b>Si le RDV programmé est fixé entre le 10 avril et le 31 mai de chaque année</b>	<b>45 €</b>
Aide à la déclaration fiscale du lot géré : <b>Si le RDV programmé est fixé entre le 01 juin et le 30 juin de chaque année</b>	<b>75 €</b>
Aide à la déclaration fiscale lot(s) supplémentaire(s) / par lot	<b>20 €</b>
Les clients ayant réglé des frais d'ingénierie bénéficieront d'une exonération du forfait d'aide à la déclaration fiscale durant 9 ans	<i>Inclus</i>
Mise en recouvrement contentieux Huissier / Avocat / Expert (hors GLI)	<i>Frais réel</i>
Clôture de compte et transfert définitif	<b>150 €</b>
Commande de diagnostics techniques obligatoires	<i>Frais réel</i>
Déplacement pour un ouverture de compteur EDF/GDF Eau Internet (département 13 et 83 uniquement)	<b>60 €</b>
État des lieux par un commissaire de justice	<i>Frais réel</i>
Diagnostics immobilier location E.R.P. obligatoire (État des Risques Pollutions)	<b>12 €</b>
Congé locataire par un commissaire de justice	<i>Frais réel</i>

\*TVA en vigueur à 20% en France métropolitaine ET 8,5% sur l'île de La Réunion (974)

**Tarification mise à jour au 08 février 2025**

## TARIFICATION LOCATAIRE

A LA CHARGE LOCATAIRE	TTC*
Quittances et appels loyers (accès Extranet en ligne)	Gratuit
Envoi lettre simple relance au locataire	12 €
Envoi lettre LRAR mise en demeure	20 €
Frais pour prélèvement rejeté ou Frais chèque impayé (loyer rejeté)	30 €
Déménagement de dernière minute par un professionnel	Frais réel
Débarras par nos soins des meubles et encombrants divers après l'EDLS (lit, canapé, frigo, meuble divers, chaise, table etc.)	40 € / mobilier
Modification de bail ou avenant	95 €
Forfait intervention heures d'ouverture agence du Lundi au Vendredi de 09H00 à 18H00	35 €
Forfait intervention hors horaires d'ouverture agence, week-ends et jours fériés / par heure (dépts 13 et 83 uniquement)	55 € / heure
Rédaction d'un bail pour un parking / Box / parking aérien	110 €
États des lieux par huissier, dépôt du dossier locataire à l'huissier	Frais réel
Forfait ménage de dernière minute en sortie des lieux (EDLS)	2 € / m2
Honoraires de mise en location, Loi Alur (Zone tendue) à la charge locataire	10 € / m2
Honoraires de mise en location, Loi Alur (Hors zone tendue, Ile de La Réunion) à la charge locataire	8 € / m2
Etats des lieux d'entrée, Loi Alur (Zone tendue) à la charge locataire du Lundi au Vendredi de 09h00 à à 18h30	3 € / m2
Travaux de remise en état après sortie des lieux (peinture, carrelage, mûrs, peinture, plomberie, volets etc.)	Frais réel

\*TVA en vigueur à 20% en France métropolitaine ET 8,5% sur l'île de La Réunion (974)